



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 29 mars 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

La Presse, 29 mars 2009 - L'assurance emploi : Aurez-vous le courage, M. Ignatieff?

Ce sont les gouvernements libéraux qui ont beaucoup restreint l'accès des chômeurs aux prestations

Le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a fait depuis quelques semaines de nombreuses déclarations exprimant que l'assurance emploi était l'une de ses priorités.

Dans le contexte économique que nous connaissons, et face à un gouvernement conservateur manifestement fermé à toute amélioration réelle de l'accès à ce régime, l'expression du chef libéral pourrait-elle représenter une volonté de changement?

Le Parti libéral acceptera-t-il de participer à la solution de problèmes qu'il a lui-même contribué à créer? C'est en effet sous la houlette libérale des années 1990 et 2000 que la couverture du régime d'assurance emploi, soit le nombre de chômeurs protégés, a dramatiquement diminué, pour tomber en dessous de 50%. Sous sa houlette aussi que la période de prestations et le taux accordé avaient sérieusement diminué. Sous sa houlette encore que la caisse d'assurance emploi s'est mise à faire des surplus astronomiques qui ont été détournés de leur objectif initial, soit de

protéger les travailleurs en situation de chômage.

Nous avons, groupes de chômeurs, centrales syndicales, mouvements sociaux, fait entendre nos voix. Nous n'avons eu de cesse, depuis toutes ces années (1996), de dénoncer ces coupes et de réclamer un régime d'assurance emploi qui soit à la hauteur des besoins.

Nous avons aussi compris, il y a quelques années, qu'il nous fallait chercher un certain consensus, à tout le moins une majorité certaine. C'est pourquoi, après les élections de 2006, nous avons commencé à créer des liens avec certains députés libéraux fédéraux qui disaient soutenir nos revendications. Pendant un an, nous avons ainsi coordonné une coalition qui réunissait les centrales syndicales, mais aussi les trois partis politiques de l'opposition à Ottawa, afin de favoriser l'avancement d'un projet de loi visant à améliorer l'assurance emploi. Chaque fois que venait le temps de se compromettre sur la place publique, les libéraux, contrairement au Bloc québécois et au NPD, se défilaient. La chaise restait vide.

Depuis la mi-février, on nous dit de l'intérieur que le Parti libéral adopterait de nouvelles positions en matière d'assurance emploi, de façon à en faciliter l'accès pour les travailleurs en chômage. Pourtant, nous n'entendons de la part de Michael Ignatieff que des déclarations vagues, généreuses bien sûr, mais vagues surtout.

Et nous avons en mémoire tous ces appuis libéraux entre 1989 et 1993 pour s'opposer aux politiques conservatrices en matière d'assurance emploi à cette époque. Promesses brisées, promesses rompues.

Par souci de justice et de vérité, nous demandons au chef libéral de se compromettre publiquement avec des positions claires, précises, simples pour améliorer l'assurance emploi.

M. Ignatieff, entendez-vous cette clameur qui se lève, cette clameur trop souvent faite de désespérance? Voyez-vous, comme nous, cette perte nette de 129 000 emplois en janvier dernier, et de 83 000 en février? Savez-vous que nombre de travailleurs qui perdent leur emploi n'auront pas droit aux prestations d'assurance emploi parce qu'ils n'ont pas d'heures de travail accumulées?

M. Ignatieff, nous n'avons qu'une partisanerie, celle du droit des travailleurs d'être protégés par un régime d'assurance emploi auquel ils ont cotisé, régime qui se suffit à lui-même, d'ailleurs, par les seules cotisations des travailleurs et des employeurs.

Depuis un peu plus de deux ans, nous avons tendu la main aux libéraux, avec

l'idée, peut-être insensée, que vous sauriez faire preuve de courage, et réparer ce que vous avez brisé. Avez-vous ce courage, M. Ignatieff? Pour le moment, nous maintenons notre main tendue. Mais l'histoire est là, elle nous parle, et cette main pourrait bien se refermer s'il nous fallait constater que les vagues déclarations ne sont que la représentation d'une stratégie visant à gagner du temps.

Pierre Céré

L'auteur est porte-parole du Conseil national des chômeurs (CNC)

Le Devoir, 28 mars 2009 - Libre opinion : Pour une politique d'ouverture

Monsieur le premier ministre Stephen Harper, Dans quelques jours se tiendra à Londres la rencontre du G20. Il s'agira là d'un moment important pour mettre de l'avant des politiques qui permettront de relancer l'économie mondiale sur des bases plus saines et équitables. Nous sommes d'avis qu'à cette occasion, vous devriez adopter une politique d'ouverture favorisant des actions coordonnées entre tous les pays.

D'une part, il sera important de jeter les bases d'un renouvellement du cadre réglementaire international régissant les marchés financier et bancaire. S'il est indéniable que la crise que nous traversons tire son origine du manque d'encadrement de ce secteur, une reprise durable ne sera possible qu'avec l'établissement de règles claires. À ce chapitre, nous espérons notamment une action concertée sur le scandale permanent que constituent les paradis fiscaux.

D'autre part, il faudra s'assurer que tous les pays mettent l'épaule à la roue dans un effort de relance de l'économie. Tous doivent s'engager fermement et rapidement.

À cet égard, vous devez être prêt à envisager des mesures de relance plus importantes que celles proposées jusqu'à maintenant. Nous ne pouvons et ne devons pas compter sur les efforts des autres pays pour relancer notre économie.

Au Canada, depuis le début de l'année 2009, plus de 3000 travailleuses et travailleurs perdent leur emploi à chaque jour qui passe. Ils sont ainsi plus de 200 000 pour les seuls mois de janvier et février, et une grande partie d'entre eux se sont retrouvés au chômage. Combien d'autres sont-ils menacés par la crise actuelle? On évoque maintenant que le taux de chômage dépassera les 10 %. Une personne sur dix sera alors au chômage.

Le Canada est entré en récession sans un régime adéquat de protection du revenu des travailleurs et des travailleuses qui perdent leur emploi. Il s'agit là d'une différence majeure par rapport aux récessions des dernières décennies. Le droit à la protection du revenu, lorsqu'une pareille conjoncture économique frappe, est une question de dignité humaine.

Le maintien du revenu des salariés éprouvés par une perte d'emploi est aussi une condition première de la sauvegarde de l'activité économique dans l'ensemble des régions, une condition de la conservation des autres emplois et d'un grand nombre d'entreprises.

Cette situation plaide pour une bonification immédiate des conditions d'accès et des prestations d'assurance-emploi. Nous sommes d'avis que l'allongement de la durée des prestations, bien que nécessaire, est une mesure tout à fait insuffisante puisque, si elle aide les personnes déjà en chômage, elle n'a aucun effet sur les autres, particulièrement les précaires. Toutes les institutions économiques internationales reconnaissent l'importance, dans la conjoncture, de l'amélioration de la protection du revenu des personnes poussées au chômage. Le gouvernement du Canada doit agir maintenant.

Il doit agir aussi en mettant sur pied le programme de soutien du revenu pour les travailleuses et les travailleurs âgés victimes de licenciements collectifs ou de fermetures d'entreprises, que les centrales syndicales québécoises revendiquent depuis plusieurs années. Il est en effet plus dramatique encore de perdre son emploi quand on a 55 ans ou plus parce que c'est le chômage de longue durée qui nous guette. Le programme que nous réclamons s'adresse à ceux et à celles dont les compétences acquises sont trop éloignées des compétences aujourd'hui requises sur le marché du travail pour pouvoir espérer trouver un jour un emploi véritablement rémunérateur, parce que nous considérons que ces personnes, qui ont travaillé dur toute leur vie, doivent pouvoir atteindre l'âge de la retraite dans la dignité.

Enfin, nous croyons que vous devez dès maintenant modifier vos orientations quant aux changements climatiques. D'abord et avant tout parce que la situation climatique commande ce virage, mais aussi parce que la nécessaire relance économique doit être l'occasion de poser les gestes qui permettront de faire face également à la crise environnementale.

Nous avons la conviction qu'un «New Deal» vert pourrait générer des millions d'emplois verts non seulement dans les énergies renouvelables, mais aussi dans le développement de technologies plus propres dans tous les secteurs d'activité. La

position actuelle du Canada risque de nous mettre au ban de la communauté internationale et de nuire durablement à l'innovation technologique nécessaire pour faire face à ces défis. À tous points de vue, nous ne pouvons rater un tel rendez-vous avec la communauté internationale.

François Vaudreuil, Président de la CSD
Claudette Carbonneau, Président de la CSN
Michel Arseneault, Président de la FTQ

Le Tour du Bloc, 26 mars 2009 -Le gouvernement Harper se trompe encore de cible !

La ministre des Ressources humaines, Diane Finley, nous a rappelé encore une fois cette semaine à quel point son gouvernement est perdu lorsqu'il s'agit d'offrir les services de soutien auxquels la population est en droit de s'attendre.

Le jour-même où Statistique Canada nous a appris que le nombre des prestataires de l'assurance-emploi a bondi de 4,4 % en un mois, Diane Finley a finalement décidé de bouger en annonçant l'injection de 60 millions de dollars dans l'assurance-emploi. L'annonce aurait pu constituer un pas encourageant si ce n'eût été du fait qu'une partie importante de cet argent est mobilisée pour l'embauche de fonctionnaires qui tenteront de recoller les pots cassés d'un système rendu ingérable par les coupes à répétition au fil des ans.

L'autre volet important dans l'annonce de la ministre Finley, soit la prolongation des cinq semaines supplémentaires de prestations « pour une période temporaire », constitue pour sa part une mesure qui aura un impact beaucoup plus limité que ce que l'équipe de Stephen Harper veut bien nous laisser croire. Il suffit de penser que l'abolition du délai de carence, l'une des principales mesures de réforme réclamées par le Bloc Québécois, toucherait 100 % des prestataires alors qu'à peine 25 % des prestataires se rendent actuellement jusqu'au bout de leur période de prestations. C'est donc un maximum de 25 % des prestataires qui profiteront de revenus supplémentaires en vertu de l'annonce de mardi.

Pour le gouvernement conservateur de Stephen Harper c'est toujours la même rengaine : pourquoi faire les choses simples quand on peut les faire compliquées ?

Avec plus de 300 000 emplois perdus au cours de la dernière année, les économistes sont unanimes : il faut injecter des liquidités dans l'économie. Or,

l'une des façons les plus logiques d'y arriver, c'est de verser un chèque de plus aux travailleurs au chômage.

C'est également de procéder aux réformes qui sont devenues incontournables à l'assurance-emploi, notamment pour fixer un seuil d'admissibilité uniforme à 360 heures pour tous.